

« Communication and Business English »

Public :

Toute personne intéressée par l'anglais professionnel.

Prérequis :

Niveau A1 minimum

Durée de formation :

21 heures

3 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 07 55 63 95 13 ou par email : languespassionfr@gmail.com

Objectifs :

Être autonome en anglais en milieu professionnel.

Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique.

Moyens Techniques :

Tables, chaises, supports visuels et papiers.

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Document actualisé le 24/07/2023

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à LANGUES PASSION sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Nathalie BAYLE

06 48 10 95 84

nathalie.bayle.acceis@orange.fr

MDPH

MDPH 31 10 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse

0 800 31 01 31

mdph@cd31.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

2195 €

Contact :

WLADON Carole
languespassionfr@gmail.com
07 55 63 95 13

QUELQUES CHIFFRES:

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Taux d'admis : [en%]	Nombre de stagiaire	Taux de réussite
----------------------------	------------------------------------	-------------------------	------------------------	------------------

Document actualisé le 24/07/2023

« Communication and Business English »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Développer son aisance orale

Chapitre 1 : Utiliser des expressions simples récurrentes du quotidien en identifiant et mémorisant le vocabulaire de base général

Chapitre 2 : Développer la compréhension de phrases courantes pour faciliter l'échange d'informations

Chapitre 3 : Participer à une conversation simple avec un interlocuteur étranger en milieu professionnel grâce au vocabulaire spécifique de son secteur d'activité

MODULE 2 : Aborder des situations professionnelles simples

Durée : 1 jour

Objectif :

Chapitre 1 : Identifier et comprendre le vocabulaire courant et les expressions pour répondre à des besoins concrets à l'oral et à l'écrit

Chapitre 2 : Informer et orienter son interlocuteur (téléphone, réception physique)

Chapitre 3 : Comprendre, interpréter, commenter et argumenter des textes professionnels

MODULE 3 : Gérer des situations professionnelles complexes

Durée : 1 jour

Objectif :

Chapitre 1 : Comprendre et traiter les demandes de ses clients, fournisseurs, interlocuteurs étrangers

Chapitre 2 : Lire, rédiger, de la documentation propre à son secteur d'activité

Chapitre 3 : Gérer son voyage d'affaires (vol, hôtel, restaurant) pour des salons internationaux et des visites clients

Chapitre 4 : Présenter et argumenter une situation complexe

Chapitre 5 : Rédiger des lettres commerciales, des mails

Chapitre 6 : Participer à une réunion (organiser, saluer, gérer ...)

Chapitre 7 : Se préparer à un entretien d'embauche

...

Évaluation de fin de formation

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de LANGUES PASSION en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, LANGUES PASSION a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de LANGUES PASSION, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « LANGUES PASSION » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « LANGUES PASSION » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « LANGUES PASSION », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « LANGUES PASSION ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « LANGUES PASSION » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « LANGUES PASSION » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « LANGUES PASSION », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « LANGUES PASSION » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « LANGUES PASSION » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Document actualisé le 24/07/2023

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « LANGUES PASSION » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « LANGUES PASSION ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« LANGUES PASSION », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « LANGUES PASSION » au Client. « LANGUES PASSION » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « LANGUES PASSION » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « LANGUES PASSION » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le 24/07/2023

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « LANGUES PASSION »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « LANGUES PASSION » ou par voie électronique à : « LANGUES PASSION ». En particulier, « LANGUES PASSION » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « LANGUES PASSION » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.